



COMMUNAUTE DE COMMUNES YONNE NORD
lettre d'information n°2

**RAMASSAGE DES
ORDURES MENAGÈRES**

**Ce qui va changer
en janvier 2019.**



Depuis une dizaine d'années, la Communauté de Communes Yonne Nord appliquait la REOM (Redevance sur les Ordures Ménagères). Celle-ci était calculée sur le nombre de personnes par foyer, ainsi que sur le nombre d'enlèvements du bac de déchets ménagers et de la taille de celui-ci. En janvier 2019, la Communauté de Communes Yonne Nord appliquera la TEOM (Taxe d'enlèvement des Ordures Ménagères). C'est un impôt calculé sur la base de la valeur location de votre habitation.

Contrairement à la REOM, payée chaque semestre, la TEOM sera payée par les propriétaires en octobre et apparaîtra sur la fiche d'imposition foncière sur laquelle une colonne supplémentaire sera mise en oeuvre.

Pour plus de détails sur l'instauration de cette taxe, rendez-vous sur le site de la CCYN.

<http://www.cc-yonne-nord.fr/ordures-menageres>



Centres de loisirs

Vacances de Noël

Tous les centres de loisirs seront fermés durant les vacances de Noël à savoir du 22 décembre 2018 au 6 janvier 2019.



La Maison de Services au Publics (MSAP) permet d'assurer le maintien du service public en milieu rural.

A l'accueil, Adélaïde est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches de la vie quotidienne à l'ère de la dématérialisation.

18 rue de l'hôtel de ville 89140 SERGINES

09 64 46 09 34

Lundi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

Mardi de 13h30 à 18h

Mercredi de 9h à 12h

Jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h

vendredi de 9h à 12h

Dernier samedi du mois de 9h à 12h

Permanences extérieures :

PAILLY chaque deuxième mardi du mois de 9h à 12h

PERCENEIGE chaque 3ème mardi du mois de 9h à 12h

LA MAISON DE SERVICES AU PUBLIC sera fermée du 24 au 29 décembre 2018.

Plus d'informations sur le site : <http://www.cc-yonne-nord.fr/maison-de-services-au-public>



Instance Régionale d'Education et de Promotion de la Santé (IREPS)

La Communauté de Communes Yonne Nord s'associe à l'IREPS qui a pour objectif de renforcer les capacités des jeunes à faire des choix favorables pour leur santé et leur offrir davantage de moyens pour les améliorer.

C'est une association régionale loi 1901 à but non lucratif qui dispose de différents outils de prévention et de promotion de la santé : ressources en ligne, mallettes pédagogiques, livres et CD thématiques, formations en promotion de la santé, affichages de prévention...

La Communauté de Communes Yonne Nord dispose d'un stock d'affiches, en lien avec la prévention et la promotion de la santé, gracieusement mis à votre disposition.

Pour plus d'information : <https://ireps-bfc.org/>

Votre interlocutrice pour cette campagne :

Mme Aurore BLONDEL coordinatrice jeunesse.

06 42 26 26 09

aurore.blondel@ccyn.fr



Fête du sapin à Villeblevin

Les sapins collectés seront recyclés en paillis.



Le samedi 19 janvier 2019 de 15h à 17h

Salle des fêtes de Villeblevin

Le centre Social Intercommunal Yonne Nord et l'association "le chaudron Arc en Ciel" organisent la fête du sapin le 19 janvier prochain à la salle des fêtes de Villeblevin, chemin de la cave aux loups.

Votre sapin sera broyé et vous pourrez repartir avec du paillis pour votre jardin.

Hors de cet événement particulier, vous pourrez apporter votre sapin en déchetterie (sans décoration, ni flochage) du 26 décembre au 16 janvier.

Goûter et boissons chaudes offerts.

Venez partager un moment en famille autour de jeux de société (n'hésitez pas à apporter les vôtres).

Renseignements : 03 86 96 09 20 centre.social@ccyn.fr

FÊTE DU SAPIN

samedi 19 Janvier 2019
15h à 17h à VILLEBLEVIN
(salle des fêtes - Chemin de la cave aux loups)

Recyclez votre sapin de Noël

**en le déposant en déchetterie
(sans décoration, ni flochage)
du 26 décembre au 16 janvier**

Venez récupérer du paillis pour votre jardin !

**goûter et
boissons
chaudes
offerts**

**Venez partager
un moment
en famille
autour de jeux
de société
(n'hésitez pas à
apporter les
vôtres)**

**Apportez
votre sac et
repartez avec
votre
sapin broyé !
(paillis)**

En partenariat avec l'association

"LE CHAUDRON arc-en-ciel"